



Pcraa2025@gmail.com

Fiche d'inscription au 11ème Pot Commun Auvergne Rhône Alpes **PCRAA 2025**

Samedi 7 juin 2025

Pôle festif du Fay 22, rue de la Creuse, 42650 Saint Jean Bonnefonds

STEPH'COUNTRY Line Dance

Saint Jean Bonnefonds, 42

ARC EN CIEL Country

Unieux, 42

Nom du club : code postal : commune :

Nom - prénom de l'animateur /animatrice :

Téléphone : adresse mail de contact : @

Nombre de participants au PCRAA (la journée) : (3 personnes au maximum) Nombre de participants au repas du soir (buffet): 10 € (un repas gratuit par club) Nombre de participants à la soirée bal sur playlist 7 € (une entrée gratuite par club)

Niveau : **D** : Débutant **N** : Novice **IA** : Intermédiaire / Avancée catégorie: **C** : Country **NC** : Non Country **P** : Partner

@	chorégraphie (nom de la danse)	chorégraphe (s)	Niveau	C	NC	P	T:Tag R:Restart	titre de la musique	Interprète
1		-- -- --							
2		-- -- --							
3		-- -- --							

- Des photos seront prises lors de la manifestation du Pot Commun et diffusées à des fins non commerciales sur les sites internet du club organisateur 2025 et du PCRAA. S'agissant d'une manifestation publique, une restriction du droit à l'image s'applique dès lors qu'une personne fait partie d'un groupe et que l'attention n'est pas focalisée sur elle.
- Les danses seront filmées et diffusées ultérieurement aux clubs ayant participé à la journée. La démonstration des chorégraphies vaut accord d'une utilisation respectueuse de l'image des danseurs.
- Afin de financer l'organisation du Pot Commun (accueil, apéritif, support papiers, clé USB, etc...), une participation de 12 € par club est fixée par le règlement. Elle sera à régler sur place à l'association organisatrice, ARC EN CIEL COUNTRY. Un reçu vous sera remis.
- De nombreux documents sont en ligne sur le site du PCRAA : <https://countryclubveux.wixsite.com/pcraa> ou sur Facebook : <https://www.facebook.com/groups/1618449468403363/>

Fiche d'inscription accompagnée pour chaque danse de **la fiche de la chorégraphie (pdf) originale + traduite en Français ainsi que la musique au format mp3.** La fiche est à retourner par mail à : pcraa2025@gmail.com Avant le : **5 mai**
L'inscription ne sera validée qu'à réception de l'ensemble des documents demandés !

Date :
Signature :

* Les animaux sont interdits dans la salle du pôle festif du Fay par arrêté municipal